

François Sureau: «Les lois liberticides prospèrent sur notre démission collective»

Article rédigé par *Le Figaro*, le 20 juin 2019

Source [Le Figaro] Alors que les députés se penchent sur la proposition de loi «visant à lutter contre la haine sur Internet», l'écrivain lance un cri d'alarme pour défendre les libertés publiques, menacées par ce texte et sacrifiées par notre époque.

La commission des lois de l'Assemblée doit examiner mercredi [une proposition de loi «visant à lutter contre la haine sur Internet»](#) défendue par Laetitia Avia, députée LREM de Paris. Le texte entend transférer aux opérateurs de plateformes en ligne la responsabilité de supprimer les contenus estimés haineux dès lors qu'ils leur ont été signalés, sous peine de lourdes sanctions financières. Si le but affiché par la proposition de loi est louable, elle risque de provoquer censure et autocensure sur tous les sujets de société qui font polémique, s'inquiète l'écrivain et avocat François Sureau, ardent défenseur des libertés publiques, et auteur, en particulier, de *Pour la liberté. Répondre au terrorisme par la raison* (Tallandier, 2017). La liberté d'expression et d'opinion, principes à valeur constitutionnelle, sont menacées par cette proposition de loi et, plus généralement, sacrifiées par notre époque, déplore François Sureau.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)